

# SEGUCE Togo : répondre à l'ambition du gouvernement de faire du Togo un hub logistique

Au Togo, l'idée de créer un guichet unique du commerce extérieur est venue du gouvernement en 2011. À l'époque, les autorités ambitionnent de faire du pays un hub logistique dans la sous-région. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement réalise de nombreuses infrastructures physiques dans le pays pour améliorer le passage des marchandises. Parallèlement, les autorités décident de doter le pays d'une plate-forme pour faciliter les opérations du commerce extérieur.

## **L'intervention du gouvernement togolais**

C'est dans ce contexte qu'un appel d'offres a été lancé. Le projet du gouvernement visait à doter le pays d'installations aux postes frontières du pays pour permettre de procéder aux procédures. « La solution proposée n'a pas été simple. Nous devons composer avec les différents acteurs pour qu'ils acceptent l'intervention d'une tierce partie qui ne soit ni une autorité gouvernementale ni un opérateur de commerce. Nous avons rencontré de nombreux freins au cours des premières années », explique Erick Gokon, directeur général de la SEGUCE Togo (Société d'exploitation du guichet unique extérieur du Togo). Face à ces réticences, le gouvernement togolais est intervenu pour inciter et accompagner le changement vers le digital.

Les premiers obstacles franchis, les utilisateurs et les administrations ont compris le bien-fondé de cet outil.

Aujourd'hui, le guichet unique est géré par la Seguce. Cette structure est une co-entreprise entre Soget et Bureau Veritas. « Dans le contrat signé par notre consortium avec le gouvernement, il est prévu que ce dernier prenne une participation dans le capital de la Seguce. Si cette étape n'est pas encore franchie, elle reste ouverte. »

L'implémentation du guichet unique au Togo est déployée. « Nous avons terminé l'implantation de nos solutions sur le périmètre défini par la convention entre le gouvernement et le consortium », indique Erick Gokon. Ce déploiement s'est d'abord réalisé sur le circuit de la marchandise. Ensuite, il s'est étendu à des centres essentiels du commerce extérieur comme le conseil des chargeurs. De plus, les institutions bancaires sont intégrées dans ce processus. Leur rôle est avant tout de collecter les recettes liées aux opérations de commerce extérieur. Ensuite, par la plate-forme, elles redistribuent les fonds auprès des différents administrations et utilisateurs.

## **Adapter l'outil aux besoins des utilisateurs**

L'implantation sur tout le périmètre défini par la convention de la plate-forme ne signifie pas la fin de la mission. « D'abord nous devons procéder à des mises à jour pour les différents documents et les nouvelles procédures. Ensuite, il faut adapter notre outil aux besoins des utilisateurs et



**Erick Gokon, directeur général de la SEGUCE Togo**

aux évolutions informatiques », continue Erick Gokon. Ces évolutions techniques viennent s'ajouter aux besoins. Ainsi, le directeur général cite l'exemple du port sec d'Adétikopé. La création de cet espace, situé à quelque tous de roues du port de Lomé, permet de désengorger le port. La SEGUCE Togo a déployé sa solution dans ce port sec pour permettre aux opérateurs du commerce extérieur de réaliser, sur place, les démarches.

### **Accompagner le développement du port**

Le guichet unique du Togo s'apparente à une véritable success story. Le guichet unique a été mis en place à une époque où le port réalisait environ 300 000 EVP par an. Aujourd'hui, Lomé se place dans le top 100 des ports avec plus de 1 MEVP. « Cette progression du port est liée aux investissements réalisés par le gouvernement et les opérateurs privés dans les installations portuaires. La réussite de cette ambition de hub logistique tient aussi à la mise en place de procédures plus faciles et plus rapides. Le déploiement de la plateforme a permis d'améliorer l'attractivité du port de Lomé », raconte Erick Gokon. De plus, le soutien sans retenue du gouvernement togolais a permis d'avancer et

de faciliter le déploiement. « Le soutien du gouvernement et de l'administration dans son ensemble est fort. »

### **Un temps de passage de deux jours par conteneur**

Désormais, le temps de passage d'un conteneur dans le port de Lomé est en moyenne de deux jours. Parmi ses concurrents et voisins, ce délai reste faible. Et ce délai pourrait encore être réduit avec une plus grande célérité des opérateurs du commerce extérieur. « Le temps de passage portuaire d'un conteneur peut parfois s'étaler sur une semaine. Les destinataires disposent de toutes les informations pour procéder aux formalités. Cependant, ils attendent et laissent le conteneur stationné dans le port. Nous ne pouvons agir sur cet aspect. » Quant aux causes de ces délais, Erick Gokon ne peut les définir précisément. Il avance une hypothèse sur des retards de retrait en raison du paiement. En effet, de nombreuses opérations se réalisent encore en espèces dans le port de Lomé. « Nous menons une réflexion avec l'association de la communauté portuaire de Lomé sur ce sujet. Le gouvernement souhaite que ce point soit réglé mais, même s'il a mis le dossier sur le dessus de la pile, il ne dispose pas d'un pouvoir d'action. La solution de ce problème relève du ressort des importateurs et des intermédiaires », assure le directeur général de la SEGUCE Togo.

Et cette success story se matérialise dans les chiffres. Le guichet unique du Togo réuni aujourd'hui environ 20 000 utilisateurs. Les équipes de Soget ont dispensé des formations techniques pour permettre aux opérateurs d'utiliser la plate-forme dans son entièreté. Ainsi, en 2022, Soget a formé 200 utilisateurs supplémentaires. « Nous avons un plan annuel de formation pour permettre aux nouveaux opérateurs de se former rapidement à cet outil », indique le directeur général de SEGUCE Togo. Et pour aller plus dans le détail, Erick Gokon souligne que ces utilisateurs sont principalement des opérateurs maritimes et des personnes qui entrent sur la plate-forme pour réaliser des opérations douanières.

L'afflux de conteneurs, au port, a obligé le gouvernement à se doter d'un port sec. Le choix s'est porté pour un terrain dans la commune d'Adétikopé. Pour disposer d'un outil compétitif, les équipes de SOGET ont été mandatées par SEGUCE Togo, en charge de l'exploitation du GUCE, afin de mettre en place des évolutions sur le Port Community System. Il a fallu inclure cette spécificité de prolongement du terminal et la traduire de manière informatique. Le PCS doit être en mesure de couvrir, faciliter et sécuriser tous les échanges du PAL au port sec d'Adétikopé. Pour ce faire, des analyses techniques et fonctionnelles ont été nécessaires, ainsi que différents ateliers et des phases de tests. Aujourd'hui, toutes les fonctionnalités sont opérationnelles.

### **Étendre le GUCE vers un Port Community System**

Fort de ce succès, le temps est venu de réfléchir à l'avenir. Les contrats arrivent à échéance en fin d'année. L'ambition du gouvernement est d'améliorer encore l'attractivité du pays. Pour se faire, il envisage d'étendre le guichet unique du commerce extérieur vers un Port Community System. L'idée serait de gérer le trafic des navires, le pré-dédouanement, la gestion du transport et d'intégrer une évaluation de l'impact environnemental des flux. Un développement qui se fera après un nouvel appel d'offres.

Sans augurer du résultat de ce nouvel appel d'offres, Erick Gokon réfléchit aux améliorations voulues par le gouvernement. « Nous aurons moins d'obstacles puisqu'une grande partie du travail de pédagogie a été réalisé au cours de ces dernières années. Néanmoins, nous devons reprendre un travail de fond sur les besoins additionnels, le déploiement de nouveaux modules et la formation de nouveaux utilisateurs. C'est un défi que nous sommes prêts à relever. » Ainsi, parmi les évolutions le directeur général propose aussi de mettre en place un système de rendez-vous pour les transporteurs routiers.



Le port sec d'Adétikopé © Arise IIP